DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 28 septembre 2012

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3800-2012.
Autorisation d'un investissement de Gaz Métro afin de permettre la liquéfaction du gaz naturel en période hivernale et modification de la méthode de calcul et d'allocation des coûts associés au gaz évaporé.
Planification de l'audience - *Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.

Chère Consœur,

Nous informons la Régie et tous les participants que, depuis le 24 septembre 2012, nous éprouvons des difficultés répétées à accéder au site de dépôt électronique (SDE) de la Régie de l'énergie et, dans la plupart des cas, ne recevons plus d'alerte de dépôt de document dans les dossiers. Le greffe est avisé du problème depuis plusieurs jours et nous recherchons ensemble une solution. Au cours des prochains jours, nous prions donc tant la Régie que les participants à nous transmettre une copie par courriel de tout document déposé au SDÉ, à défaut de quoi il est vraisemblable que nous n'en serons pas avisés.

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique* et *Stratégies Énergétiques* :

- **Preuve de SÉ-AQLPA :** Monsieur Jacques Fontaine présentera son rapport C-SÉ-AQLPA-0007 SÉ-AQLPA-1, Doc. 1. Durée prévue : 20 minutes.

- **Contre-interrogatoires :** Environ 20 minutes pour les témoins de Gaz Métro et environ 5-15 minutes pour ceux de la FCEI. Le tout sujet à ajustement après que la preuve orale aura été entendue.

- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA :** Plaidoirie orale de 30 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.